Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Mairie de

Formulaire de déclaration simplifiée d'une manifestation*

- 5 000 personnes en simultané

* À compléter par le <u>Maire</u> en liaison avec l'organisateur et à transmettre <u>2 MOIS</u> avant l'événement

Renseignements Généraux			
Arrondissement :			
Commune			
 Coordonnées élu qui suit le dossier : Coordonnées personne ou service de la mairie qui suit le dossier : 			
Coordonnees personne ou service de la maine du suit le dossier.			
Nom et nature de l'événement :			
Dates et horaires de l'événement :			
Organisateur (nom et coordonnées) :			
Organisatear (nom et ecoracimicos).			
Site et public			
Site et public			
Lieu de la manifestation et capacité d'accueil du site :			
Nombre de spectateurs attendus sur site pendant toute la durée de la manifestation:			
Effectif maximum attendu simultanément :			
Impact en terme de fréquentation sur l'ensemble de la commune :			
impact en terme de frequentation sur l'ensemble de la commune .			
Dispositifs de sécurité			
Partie sécurité civile			
Association agréée de sécurité civile (Nom et coordonnées) : OUI ONON			
Accordance and account control (North et doctachmees):			
Nombre de postes de secours :			
Nombre de secouristes :			
Partie sécurité publique			
Service d'ordre de sécurité privée (Nom et coordonnées) OUI ONON			
Oct vice a orale de securite privee (Noill et coordonnees)			
Nombre d'agents de sécurité :			

Police municipale		Oui	\bigcirc NON
Nombre d'agents	s PM :		
Agents Municipaux Nombre d'agents	a ·	Ooui	○ NON
• Nombre d'agent			
Bénévoles		Ooui	○ NON
Nombre de béné	voles :		
Dispositif anti bélier d	e sécurisation des voies d'accè	s OUI	○ NON
Moyens d'alerte et de	e transmissions		
PC sécurité organisat PC sécurité Mairie		O OUI	○ NON
Ligne fixe sur le site d		Oou	○ NON
Moyens d'alerte sur si Moyens radio spécifiq		○ oui	○ NON
Mesures de circulation	on et stationnement		
Parkings spécifiques dédiés à la manifestation Nombre de places :		Ooui	○ NON
• Nombre de place	56.		
Restriction de circulat		○ NON	
Restrictions de stationnement			○ NON
Axe dédié secours			○ NON
Avis du Maire :			
	A	Le	20
Signature (Le Maire ou de son représentant élu)			

A transmettre:

- Sous-préfecture territorialement compétente, ou préfecture (SIDPC) pour l'arrondissement de La Rochelle
 Forces de sécurité intérieure : brigade de gendarmerie ou commissariat de police territorialement compétente
 Centre de secours du SDIS territorialement compétente